

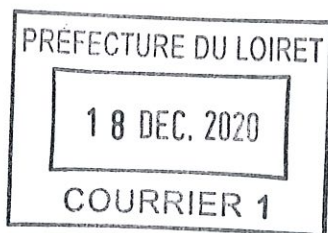
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation
30 novembre 2020

Numéro de la délibération
20-22

Objet de la Délibération

Validation du
Bilan Mi-Parcours
post négociation



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 17/12/2020
Et publication ou notification
Le 23/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-sept heures et trente minutes, Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché-41240), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Thierry CLAVEAU (Suppléante de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ANTOINE (Suppléant de Edith CHARDON - Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Solange VALLÉE (Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

À donné pouvoir :

Hubert JOLLIET (Chevilly) à Dominique LORCET (Chevilly), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire) à Patrick ECHEGUT (Baule), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire) à Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Véronique MERCIER (Gidy), David LANCELOT (Gémigny), Stéphane TICOT (Rouvray-Ste-Croix).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Françoise ADRIEN (Villorceau).

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Benoît PERDEREAU (Gidy), Claudine Riant (St-Péravy-la-Colombe)

Monsieur le Président rappelle que le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Pays Loire Beauce a été signé en 2017 et comporte l'engagement financier de la Région Centre-Val de Loire pour six années sur le territoire (2017-2023).

Monsieur le Président informe que le CRST a été cosigné par la Région Centre-Val de Loire, le PETR Pays Loire Beauce, la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la commune de Beaugency.

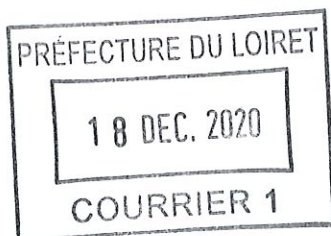
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation
30 novembre 2020

Numéro de la délibération
20-22

Objet de la Délibération

Validation du
Bilan Mi-Parcours
post négociation



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Monsieur le Président rappelle qu'une enveloppe globale de 8 125 000 € a été allouée par la Région Centre-Val de Loire pour le territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Monsieur le Président rappelle que la maquette votée par les élus du comité syndical du 12 octobre 2020 a été transmise à la Région Centre-Val de Loire.

Monsieur le Président informe qu'un rendez-vous de négociation s'est tenu le jeudi 10 décembre 2020 à la Région en présence des signataires du CRST.

Monsieur le Président informe que la maquette finale proposée est la suivante :

PRIORITÉS THEMATIQUES	Crédits disponibles 2020-2023		
	Invst	Fct	Total
A : DEVELOPPER L'EMPLOI ET L'ECONOMIE	190 000	23 000	213 000
Axe A1 : Attractivité numérique du territoire	0	0	0
01 : Très Haut Débit	0	0	0
Axe A2 : Accueil des Entreprises	0	23 000	23 000
02 : Foncier économique	0	23 000	23 000
03 : Création de locaux d'activités	0	0	0
Axe A3 : Economie agricole	160 000	0	160 000
04 : Développement de l'agriculture biologique	60 000	0	60 000
05 : Diversification agricole et dévpt des circuits alimentaires de proximité	100 000	0	100 000
05-04 : Soutien à la structuration d'une filière locale d'approvisionnement de la restauration collective	0	0	0
07 - Acquisition en CUMA	0	0	0
Axe A4 : Economie Sociale et Solidaire	0	0	0
08 : Insertion par l'Activité économique des personnes en difficulté	0	0	0
Axe A6 : Economie touristique	30 000	0	30 000
10 : Tourisme à Vélo	0	0	0
12 : Itinérance touristique équestre	0	0	0
13 : Enotourisme	0	0	0
14 : Sites touristiques et lieux d'information touristiques	30 000	0	30 000
Axe A7 : Locaux de formation et plateforme technologiques	0	0	0
B : FAVORISER LE MIEUX-ETRE SOCIAL	950 000	20 000	970 000
Axe B1 : Services à la population	830 000	20 000	850 000
15 : MSP et autres structures	600 000	0	600 000
15.1 : Projets locaux de santé	0	20 000	20 000
19 : Structure d'accueil petite enfance	150 000	0	150 000
20 : Accueil extrascolaire et locaux jeunes	0	0	0
21 : Soutien au commerce de proximité	80 000	0	80 000
21-1 : Création d'un pôle social AGORA à Beaugency (2ème tranche)	0	0	0
Axe B2 : Développement de l'accès à la culture	20 000	0	20 000
16 : Salles de spectacle support d'une programmation culturelle	0	0	0
17 : Equipements de lecture publique	20 000	0	20 000
18 : Equipements liés à l'enseignement artistique	0	0	0
Axe B3 : Sport	100 000	0	100 000
22 : Equipements sportifs et de loisirs	100 000	0	100 000
22-2 : Equipements nautiques	0	0	0

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation
30 novembre 2020

Numéro de la délibération
20-22

Objet de la Délibération

Validation du
Bilan Mi-Parcours
post négociation



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

C : MAILLAGE URBAIN ET RURAL	372 000	0	372 000
Axe C0 : Paysages	0	0	0
22-3 : Mise en valeur des paysages du Val de Loire	0	0	0
Axe C1 : Aménagement d'espaces publics	0	0	0
23 : Aménagement d'espaces publics	0	0	0
Axe C2 : Foncier	0	0	0
23-1 : Requalification de friches urbaines	0	0	0
23-2 : Animation et développement urbanisme durable	0	0	0
23-5 : Revitalisation des centres villes et centres bourgs	0	0	0
Axe C3 : Habitat – Logement	72 000	0	72 000
24 : Acquisition-réhabilitation lgts locatifs publics sociaux	0	0	0
24-1 : Acquisition de logements temporaires meublés pour jeunes	0	0	0
25 : Construction de logements locatifs publics sociaux	0	0	0
26 : Aménagement de quartiers d'habitat durable	0	0	0
26-1 : Aires accueil gens du voyage	0	0	0
27 : Rénovation thermique du parc public social	72 000	0	0
28 : Rénovation thermique du parc locatif privé	0	0	0
AXE C4 : Rénovation urbaine	0	0	0
29 : Rénovation urbaine	0	0	0
AXE C5 : Mobilité durable	300 000	0	300 000
30 : vélo utilitaire	300 000	0	300 000
30-1 : Mise en accessibilité des bâtiments publics	0	0	0
30-2 : Etude mobilité	0	0	0
30-5 : Initiatives locales pour des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture	0	0	0
PRIORITÉ TRANSVERSALE : TRANSITION ECOLOGIQUE			
30-6 : Expérimentations de "territoires en transition"	0	0	0
D : STRATEGIE REGIONALE BIODIVERSITE	200 000	0	200 000
31 : Trame verte et bleue (études et aménagements)	120 000	0	120 000
32 : Gestion alternative des espaces publics	40 000	0	40 000
33 : Biodiversité domestique	10 000	0	10 000
34 : Matériels agricoles biodiversité et l'eau	30 000	0	30 000
PRIORITÉS THEMATIQUES			
	Invst	Fct	Total
E : PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL	500 000	0	500 000
35 : Plan isolation bâtiments publics et associatifs	300 000	0	300 000
35-1 - Forfait Energétis	0	0	0
35-2 : Bonification climat énergie	50 000	0	50 000
35-3 : Eclairage public	100 000	0	100 000
36 : Filière bois énergie	0	0	0
36-4 : Géothermie sur sondes verticales	50 000	0	50 000
ENVELOPPE FONGIBLE	210 000	107 600	317 600
ANIMATION DEDIEE AU CONTRAT		100 000	100 000
SOUS-TOTAL HORS A Vos ID	2 422 000	250 600	2 672 600
F : A VOS ID	151 680	145 942	297 622
ENVELOPPE TOTALE DU CONTRAT		2 970 222	

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le projet définitif de bilan mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du PETR Pays Loire Beauce pour la période 2020-2023,
- De donner mandat au Président pour poursuivre toutes démarches avec la Région sur ce sujet,
- De transmettre le projet définitif de bilan mi-parcours aux deux communautés de communes membres et à la commune de Beaugency,
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE 49 VOIX POUR – 4 ABSTENTIONS

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUIILLERIER